



Le 19 mai 2014

Objet : interpellation par les associations du mouvement France Nature Environnement de la grande région Ouest sur vos propositions en matière de qualité de l'air et de protection de la nature et de l'environnement

Madame la candidate, Monsieur le candidat,

Nos fédérations et associations sont membres de France Nature Environnement (FNE). Notre mouvement, particulièrement implanté dans la circonscription dans laquelle vous candidatez comme eurodéputé(e), est très mobilisé dans le cadre de l'élection qui aura lieu le 25 mai prochain.

Nous sommes en effet très conscients de l'importance du rôle de l'échelon européen dans la législation environnementale actuelle et à venir.

C'est pourquoi nous souhaitons vous faire part de notre vision de l'Europe, de ce que nous attendons de nos représentants au Parlement européen. Vous trouverez ci-dessous nos 10 priorités en la matière.

Nous tenons à souligner que quelle que soit votre couleur politique, votre mobilisation pour assurer aux Français un environnement sain et préservé nous semble essentielle. Il en va de la santé et de la qualité de vie de tous.

Ces élections ayant lieu en pleine révision du « paquet air », proposé par la DG Environnement de la Commission le 18 décembre dernier, nous tenions tout particulièrement à attirer votre attention sur un sujet de plus en plus prégnant : la mauvaise qualité de l'air que nous respirons, partout en Europe et en France.

L'épisode récent de pollution aux particules dans le courant du mois de mars, mais aussi les différents épisodes de l'hiver, montrent bien que le sujet reste entier. Différentes études internationales (Organisation Mondiale de la Santé - OMS), ou européennes (Etude Aphékom) démontrent les effets de la pollution de l'air sur la santé humaine. Avec des chiffres édifiants de plus de 40 000 décès prématurés par an en France liés à la pollution atmosphérique. Le rapport de la Commission des Comptes et de l'économie de l'environnement concernant « la santé et la qualité de l'air extérieur », publié en juillet 2012, estime, que les coûts sanitaires, de la seule pollution de l'air extérieur, sont à minima entre 20 et 30 milliards d'euros par an pour la France métropolitaine.

La pollution de l'air a des impacts sanitaires dramatiques, mais elle est aussi source de dégradation de notre environnement et de notre patrimoine.

Les récentes estimations de l'OMS nous révèlent que la pollution de l'air est désormais la première cause de décès environnementale dans le monde et plus de 90% des européens sont quotidiennement exposés à des niveaux de pollution de l'air dangereux pour leur santé.



Il s'agit désormais de passer des connaissances aux actions. L'Union Européenne a un rôle fondamental à jouer sur ce sujet qui concerne tous les Français, au quotidien.

C'est pourquoi nous vous demandons de vous engager à :

- Soutenir des objectifs contraignants et ambitieux pour la réduction des émissions nationales dès aujourd'hui, mais aussi en 2020, 2025 et 2030.
- Atteindre au plus vite un niveau de pollution de l'air qui ne soit plus nocif pour la santé humaine et l'environnement.
- Adopter des mesures pour améliorer la qualité de l'air en limitant les polluants issus des installations de combustion de taille moyenne, des transports routiers et non routiers, du chauffage domestique, des navires et du secteur agricole. C'est-à-dire intégrer toutes les sources de pollution dans l'effort collectif que nous devons commencer dès aujourd'hui.

Nous vous prions d'agréer, Madame la candidate, Monsieur le candidat, nos sincères salutations.

Pour France Nature Environnement :

Denez L'hostis, Président

Pour la Bretagne :

Thierry Dereux, Président de Côtes d'Armor Nature Environnement

Gaël Virlouvét, Président d'Ille et Vilaine Nature Environnement

Elodie Martinie-Cousty, Présidente de l'Union pour une Mise en Valeur Esthétique du Morbihan

Pour les Pays de la Loire

Yves Lepage, Président de France Nature Environnement Pays de la Loire

Pour Poitou-Charentes

Gustave Talbot, Président de Poitou-Charentes Nature



POUR UN PARLEMENT EUROPEEN MOTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

1/ Mettre en place une nouvelle stratégie économique soutenable

L'UE doit encourager la suppression des subventions nuisibles à l'environnement et aligner ses investissements pour une transition écologique. L'utilisation des fonds européens sur la période 2014-2020 et l'attribution des marchés publics doivent intégrer des critères en matière de protection de la nature et de l'environnement dans tous les projets financés. Cela doit permettre de développer des filières économiques orientées vers la transition écologique.

2/ Stopper la perte de biodiversité en Europe d'ici à 2020

Le Parlement doit être vigilant et exigeant sur l'évaluation en 2015 de la stratégie européenne en faveur de la biodiversité en lien avec les objectifs d'Aïchi. Le mauvais état de conservation de la biodiversité sur le territoire européen et l'atteinte aux sites Natura 2000 appellent à des réactions rapides, avec des fonds structurels fléchés. L'évaluation en 2017 de l'"infrastructure verte" doit aller au-delà de la simple Communication de la Commission européenne, en lien notamment avec la Directive cadre stratégie pour le milieu marin, la Directive cadre sur l'eau et la Politique agricole commune. Le Parlement doit également veiller à l'atteinte des objectifs du bon état écologique des eaux dans les délais fixés pour les directives "milieu marin et "eau".

3/ Mettre en place une stratégie de lutte contre l'artificialisation des sols

L'artificialisation des sols engendre une perte de ressources agricoles et naturelles et souvent une exposition accrue aux risques naturels. Le Parlement doit donner un cadre à la protection des sols à travers une directive cadre sur les sols. Celle-ci devra contenir un volet sur la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation ainsi que sur la lutte contre l'imperméabilisation.

4/ Arrêter la déforestation globale et européenne et la dégradation des forêts

Le nouveau Parlement européen en 2015 doit adopter un plan d'action ambitieux pour réduire l'impact de la consommation de l'UE sur les forêts et être vigilant sur l'application des textes en vigueur. Il doit également garantir que les importations européennes de produits forestiers et agricoles ne contribuent pas à la déforestation ou à la dégradation forestière dans le monde, ni ne soient issues de filières inéquitables. Il doit enfin soutenir les efforts des pays luttant contre la destruction et la dégradation des forêts.

5/ Réduire l'usage des pesticides, stopper les OGM et remplacer les produits chimiques dangereux

De nombreux produits chimiques utilisés dans la production de biens représentent une menace pour notre santé et la nature. Le Parlement doit adopter des mesures afin de réduire l'usage des pesticides et l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Il doit intégrer les nanotechnologies dans REACH sans l'affaiblir. Les protocoles d'évaluation des risques et la réglementation en matière d'OGM doivent être revus. Un plan de production de protéines végétales doit permettre à l'UE de réduire sa dépendance aux importations d'aliments d'élevage à base de soja et de colza OGM.



POUR UN PARLEMENT EUROPEEN MOTEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

6/ Lutter contre la pollution de l'air en lien avec les récentes recommandations en matière de santé

La pollution de l'air doit être limitée. L'organisation mondiale de la santé a récemment classifié la pollution de l'air extérieur comme agent cancérigène. Le Parlement devrait adopter des seuils ambitieux et contraignants afin de limiter la pollution de l'air d'ici à 2020 et 2025 et notamment limiter à présent la pollution de l'air provenant de l'agriculture, des centrales électriques, des bateaux, de la construction et du chauffage domestique. Cette politique et les mesures prises doivent être cohérentes avec la politique climat-énergie.

7/ Garantir l'adoption par l'UE de trois objectifs séparés, ambitieux et contraignants en matière d'énergies renouvelables, d'émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique pour 2030

Afin de lutter efficacement contre le changement climatique, ces trois objectifs doivent être atteints de manière soutenable. Cela implique de stopper le soutien aux agro-carburants de première génération, de réduire massivement l'utilisation d'énergies fossiles polluantes dans les secteurs énergétiques, industriels, le bâtiment et les transports, de soutenir la rénovation thermique des bâtiments et de programmer et d'engager la sortie du nucléaire dès que possible.

8/ Mettre en place une politique globale de réduction de la consommation de ressources et de déchets

L'UE utilise beaucoup trop de ressources au regard des seuils d'acceptabilité de notre planète. Elle doit réduire ses déchets et encourager l'élaboration de produits de qualité, plus efficace d'un point de vue énergétique, notamment en promouvant des modes de production industrielle en adéquation avec les ressources naturelles disponibles et en promouvant une économie de la prévention. Le gaspillage alimentaire constitue en outre un défi de taille et doit être réduit de 50% d'ici à 2025.

9/ Garantir aux citoyens européens le droit à l'information, à la participation, à l'accès à la justice ainsi qu'à l'éducation et à la formation

Le Parlement européen doit garantir une plus grande transparence du processus décisionnel européen et des activités de lobbying. Cela renforcerait la légitimité de l'UE, aiderait à un plus grand équilibre des représentations d'intérêt et éviterait les conflits d'intérêts des élus. Il doit aussi garantir le respect du droit à l'information, à la participation du public et l'accès à la justice des citoyens en matière d'environnement. Enfin, il doit imposer l'existence d'un volet éducatif dans toute politique publique environnementale mise en œuvre dans les Etats membres.

10/ S'opposer à tout nouveau traité commercial, notamment avec les Etats-Unis et le Canada, qui remettraient en cause les normes sociales, environnementales et sanitaires